

Zeitschrift: Bildungsforschung und Bildungspraxis : schweizerische Zeitschrift für Erziehungswissenschaft = Éducation et recherche : revue suisse des sciences de l'éducation = Educazione e ricerca : rivista svizzera di scienze dell'educazione

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Bildungsforschung

Band: 15 (1993)

Heft: 1

Vorwort: Éditorial

Autor: Poglia, Edo

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Editorial

Revitaliser les sciences sociales en Suisse?

Edo Poggia, Président de la SSRE

1. Sous le titre «Revitalizing Swiss Social Science» est paru récemment le rapport¹ d'un groupe d'experts internationaux (dix experts provenant de sept pays européens) mandaté par le Conseil suisse de la science dans le but d'évaluer la situation et les potentialités des sciences sociales dans notre pays. Il fait suite à une série d'études analytiques portant sur quatre disciplines²: la psychologie, la sociologie, les sciences politiques et les sciences de l'éducation ainsi qu'à des études comparatives³ au niveau international et national.

Le projet SOWI («évaluation des sciences sociales en Suisse»), dans lequel s'inscrivent ces études, est né et s'est développé à l'intersection des motivations et des intérêts d'une part des sociétés – dont la SSRE – regroupant les chercheurs des disciplines précitées et d'autre part du Conseil suisse de la science. Pour ce dernier ce projet répond au mandat que la loi lui confie, qui consiste à détecter les besoins du pays en matière de recherche et de formation supérieure, à développer des options en la matière et à formuler des propositions et des recommandations à l'adresse notamment du gouvernement fédéral. Dans cette perspective, des analyses analogues – bien que sur d'autres bases méthodologiques – ont également été réalisées récemment par le CSS, par exemple dans le domaine de la médecine clinique et dans celui de la physique des particules et de l'astrophysique; d'autres sont prévues, notamment pour les sciences humaines «traditionnelles».

2. Le choix des sciences sociales comme objet d'une telle évaluation tient essentiellement à trois raisons: les attentes croissantes et parfois contradictoires envers ces disciplines, les problèmes structurels qui les affectent et la volonté de l'autorité fédérale de soutenir, de manière ciblée, des domaines spécifiques de recherche, par exemple par des programmes prioritaires de recherche.

La société – à tort ou à raison – demande aux sciences humaines traditionnelles en premier lieu, mais aussi aux sciences sociales, de «donner un sens» à la vie, au monde, aux réalités et aux événements sociaux, politiques, culturels, et même de formuler des buts vers lesquels tendre et des principes éthiques auxquels se tenir.

D'autres requêtes sont adressées aux sciences sociales. On leur demande aussi – ou surtout – de décrire, d'analyser, d'expliquer, de déterminer les causes, de comprendre et de prévoir. Dans ce sens, on attend d'elles non seulement (ou, pour certains, non pas) une approche d'interprétation et de production de sens, mais (aussi) une démarche descriptive et analytique, voire hypothético-déductive et empirique, proche des sciences naturelles et des sciences de la vie.

De plus, toute société est confrontée à des problèmes tels que: inégalités, exclusions, déséquilibres, tensions entre groupes sociaux et régionaux, lacunes et mauvais fonctionnements des systèmes économiques, de santé, de formation, etc.

Or, la nôtre attend des sciences sociales des connaissances opérationnelles, des propositions techniques, parfois même des «recettes» en vue de résoudre ces problèmes. Dans cette perspective la tâche des sciences sociales se rapproche de celle des sciences techniques et des sciences médicales. La Confédération se fait d'ailleurs largement écho de ces requêtes, tant il est vrai que la recherche apte à «maîtriser les problèmes socio-économiques» a été désignée par le Conseil fédéral comme un des trois objectifs thématiques essentiels de la recherche pour la période après 1992 (à côté de la sauvegarde de l'environnement et de la promotion du développement technique).

Face à ces demandes multiples et parfois contradictoires, les sciences sociales se trouvent – notamment en Suisse – dans une position de relative faiblesse institutionnelle. En effet, même si les diverses disciplines qui se réclament de ce titre (sociologie, psychologie, sciences politiques, sciences de l'éducation, ethnologie et anthropologie culturelle, sciences de la communication, économie politique, etc. – l'unanimité sur cette liste n'est d'ailleurs pas acquise...) se fondent sur des paradigmes différents et opèrent avec des méthodes spécifiques, leur histoire les rapproche: il s'agit de disciplines relativement «jeunes» – comparées à celles qui bénéficient d'une tradition scientifique séculaire telles la physique, l'histoire, les sciences médicales – qui n'ont pu affirmer leur identité épistémologique et institutionnelle qu'assez récemment.

Il n'est, dès lors, pas surprenant que leur ancrage et leur structuration, au niveau des chaires et des instituts universitaires ainsi que dans les institutions non universitaires, n'aient de loin pas atteint l'état optimal. Cette situation a naturellement des implications financières, d'autant plus lourdes que les milieux intéressés aux résultats de la recherche en sciences sociales – et donc prêts, le cas échéant, à financer ces efforts – sont essentiellement les collectivités publiques, alors que l'économie privée intervient de façon massive dans le financement de la recherche en sciences techniques ainsi qu'en sciences naturelles et médicales.

3. Une prise de conscience très claire a motivé les quatre sociétés de chercheurs précités, membres de l'Académie des sciences humaines et sociales à

participer très activement au projet SOWI. Elles ont d'ailleurs précisé leur appréciation de la situation dans divers documents (cf. notamment ² FOP n° 6): on y constate, entre autres, que la politique scientifique suisse a négligé le développement de la recherche en sciences sociales, développement par ailleurs rendu plus problématique par l'afflux massif d'étudiants. La fragmentation institutionnelle constitue un facteur handicapant majeur pour ces disciplines, d'autant plus que les capacités de gestion de la recherche et l'esprit d'entreprise de leurs responsables sont souvent insuffisants. Trois propositions font suite à ce constat: consolidation institutionnelle, lutte contre la fragmentation, augmentation massive des ressources.

La participation à un projet touchant les diverses sciences sociales a été d'autant plus naturelle pour les sciences de l'éducation qu'elles regroupent en leur sein des chercheurs qui proviennent d'horizons disciplinaires multiples: psychologie, sociologie, pédagogie, entre autres. Les lacunes constatées dans les autres domaines des sciences sociales s'y retrouvent d'ailleurs en plus de problèmes spécifiques ⁴: atomisation de la recherche (petits projets à court terme); accumulation insuffisante des connaissances et des conséquences, notamment au niveau théorique; exploitations insuffisantes de ce laboratoire extraordinaire de recherche comparative qu'est la Suisse.

4. Les conclusions générales auxquelles sont parvenus les experts étrangers, suite à leur analyse, sont nettes: bien que la production scientifique de certains chercheurs et de certaines institutions de recherche soit considérable, on peut constater un sous-développement marqué dans des domaines clés, aussi bien en recherche fondamentale qu'en recherche appliquée. Ceci ne sera pas sans conséquences sur le développement économique et culturel du pays.

Les experts constatent, dans ces disciplines, l'existence d'une cassure entre politique universitaire et politique de la recherche, ils constatent également que la fragmentation et le manque de masse critique sont généralisés, que le financement des recherches – notamment de celles empiriques plus coûteuses – n'est pas assuré, que la coopération entre institutions de recherche et de formation est insuffisante et que les capacités de gestion de la recherche le sont aussi.

Concernant les sciences de l'éducation, les experts internationaux notent que les contributions de recherche suisses trouvent un bon écho au niveau international, néanmoins les résultats ne sont pas aussi bons que pourrait le faire présager le nombre de chercheurs actifs dans ce domaine; les résultats sont d'ailleurs insuffisants face à la demande sociale et académique.

Les experts mettent en outre l'accent sur des lacunes dans la formation des chercheurs en éducation (notamment au niveau du doctorat), sur l'insuffisance de la coopération entre institutions universitaires et cantonales de recherche ainsi que sur la carence des regards sociologiques et économiques sur l'éducation.

De nombreuses propositions spécifiques accompagnent ces constats, ainsi que quelques propositions pour l'ensemble des sciences sociales, par exemple la création d'un Institut d'études avancées en sciences sociales ou celle de deux Ecoles de formation des chercheurs au niveau du doctorat.

5. Le projet SOWI n'est pas encore conclu; il manque notamment la synthèse des divers points de vue, suisses et étrangers, sur l'état actuel des sciences sociales ainsi que les propositions adressées aux diverses autorités et instances de politique scientifique et aux chercheurs eux-mêmes: propositions qui seront construites autour d'un projet cohérent de développement des sciences sociales dans notre pays.

Mais, déjà à ce stade, il semble qu'un vent nouveau pourrait se lever sur ce domaine de la recherche.

L'esprit dans lequel les quatre sociétés de chercheurs ont participé au projet SOWI est, par exemple, loin de celui que d'aucuns prêtent aux milieux des sciences sociales: autocritique stérile ou revendications exagérées, esprit de chapelle et individualisme forcené. Au contraire, l'autoanalyse a été sans complaisance, mais aussi sans complexes. Les résultats de l'évaluation menée par les dix experts étrangers n'ont pas été reçus comme une sanction mais comme une indication utile pour avancer dans une voie mieux éclairée.

Les attentes des chercheurs en sciences sociales et de leurs sociétés envers les autorités de politique scientifique (financement de nouveaux programmes de recherche, «coup de pouce» en vue de mieux structurer et institutionnaliser ces disciplines, etc.) ont été clairement exprimées, mais elles vont de pair avec une nette volonté de prendre en main leur propre avenir et leur propre développement, volonté qui s'exprime d'ailleurs non pas en ordre dispersé, mais en coordonnant les efforts des diverses institutions et disciplines. Les premiers résultats de cette attitude sont déjà visibles dans la constitution imminente d'un Conseil des sciences sociales au sein de l'ASSHS, ainsi que dans l'organisation prévue d'un Congrès national commun aux différentes disciplines.

Dans ce sens, «la revitalisation des sciences sociales» a bien commencé!

Notes bibliographiques

¹ Revitalizing Swiss Social Science, FOP 13; SWR, 1992, Bern.

² Enquête sur la situation de la recherche en sciences sociales en Suisse:

– S. Grossenbacher, A. Gretler: Bericht der Bildungsforschung, FOP 1; 1992, SWR, Bern;

– E. Rüegg: Bericht für die Politikwissenschaft, FOP 2; 1992, SWR, Bern;

– M. J. Manidi Faes: Rapport pour la psychologie, FOP 3; 1992, SWR, Bern;

– O. Tschannen: Rapport pour la sociologie, FOP 4; 1992, SWR, Bern;

– P. Moessinger: Rapport de synthèse, FOP 5; 1992, SWR, Bern;

– Représentants des sociétés suisse de psychologie, recherche en éducation, science politique et sociologie: Evaluation de la situation et propositions, FOP 6; 1992, SWR, Bern.

³ R. Moser: Die Förderung der Sozialwissenschaften im intentionalen Vergleich. Ein Überblick mit besonderer Berücksichtigung von Deutschland, den Niederlanden, Norwegen, Österreich und Schweden, FOP 7; 1992, SWR, Bern.

– M. J. Manidi Faes: L'encouragement des sciences sociales dans le contexte international. Le cas de la France et de la Belgique, FOP 8; 1992, SWR, Bern.

– Conseil suisse de la science, Secrétariat: L'encouragement de la recherche en sciences sociales par le Fonds national suisse de la recherche scientifique, FOP 9; 1992, SWR, Bern.

⁴ F. Gaillard, W. Hutmacher, U. Klöti, R. Levy: Entwicklungstendenzen und Probleme der Sozialwissenschaften in der Schweiz; 1990, SWR, Bern.